



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2021 – 19 h.

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Présents : tous les Conseillers municipaux à l'exception de Madame LEBOUCHER Véronique (pouvoir à Madame JONCOUR Martine), Monsieur FONTUGNE Pierre (pouvoir à Monsieur LE GOFF Ronan), Madame ROSPARS Fabienne.

Secrétaire de séance : Madame GLOAGUEN Patricia.

☉ COMMUNICATION – TOURISME :

-bulletin communal : la société Artcom est retenue pour la réalisation du prochain bulletin communal de Janvier 2022.

-livret des entreprises et services : il sera mis à jour et distribué en janvier avec le bulletin communal

-cartes de Vœux : un thème sera proposé aux enfants de l'école de Landudec

-accueil des nouveaux habitants : il aura lieu après le 15 novembre, dans l'attente d'un nouveau protocole sanitaire lié au Covid 19

-signalétique : un règlement sera travaillé en différenciant la signalétique municipale et la signalétique privée

-numérotation de quartiers : la 1^{ère} tranche comprenant 26 lots au Hameau de la Vallée a été numérotée et le macro-lot est dénommé « le Clos de la vallée »

-illuminations de Noël : à compléter cette année

-jardin partagé : pour le démarrage du projet, un référent est recherché. La priorité sera d'abord donnée aux enfants de l'école et du centre de loisirs, le terrain proposé jouxtant l'école

-Congrès des Stations Vertes : la Commune sera représentée au congrès des Stations Vertes qui a lieu les 6, 7 et octobre 2021 à Quillan (Aude).

-marché du terroir : un projet est à l'étude en partenariat avec le Conseil des Sages.

☉ LOTISSEMENT HAMEAU DE LA VALLÉE : RÉALISATION DE DEUX EMPRUNTS :

Pour couvrir les travaux de viabilisation du lotissement le Hameau de la Vallée, le Conseil décide de réaliser deux emprunts :

-un emprunt de 400.000 € auprès du CMB au taux de 0,61 % sur 25 ans pour couvrir les frais des réseaux structurants

-un emprunt de 400.000 € auprès du Crédit Agricole à taux variable (taux de départ 0,4425 %) sur 5 ans (remboursé au fur et à mesure par la vente des lots).

La Commission Finances a réalisé une première estimation du prix de vente au m², qui sera affinée dans les semaines à venir.

☉ LOTISSEMENT HAMEAU DE LA VALLÉE : TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES :

-travaux complémentaires :

Les travaux de la 1^{ère} tranche du lotissement communal ont débuté en septembre. Il est proposé de terrasser la voirie principale de la tranche 2 pour permettre d'assurer une liaison EDF entre les 2 parties de la commune, de simplifier les réseaux d'eau potable en provenance du château d'eau et d'optimiser la gestion des eaux usées, pour un montant de 14.769,96 € T.T.C.

Accord du Conseil.

-déclaration de sous-traitance de l'entreprise LE ROUX TP – lot 1 : entreprise ETA D'HERVÉ de Confort-Meilars pour les travaux d'abattage d'arbres – coût : 3.250 € H.T.

☛ LIGNE DE TRÉSORERIE :

La Commune ne renouvelle pas la ligne de trésorerie, n'en ayant pas l'utilité.

☛ CONVENTION DE PARTICIPATIONS COMMUNALES AVEC L'ECOLE VICTOIRE DE SAINT LUC : NOUVELLES MODALITÉS DE VERSEMENT :

Dans un souci de gestion de trésorerie, le Conseil décide d'établir un versement par trimestre à l'école Victoire de Saint Luc :

- 4^{ème} trimestre civil : 25 % de la participation N-1
- 1^{er} trimestre civil : 25 % de la participation N-1
- 2^{ème} trimestre civil : solde du forfait communal.

☛ GARANTIE D'EMPRUNT AU PROFIT DE L'OPAC QUIMPER CORNOUAILLE :

L'OPAC a renégocié les emprunts garantis par la Commune concernant la résidence des Hortensias. Le Conseil donne son cautionnement à l'OPAC pour un emprunt à hauteur de 18.777,38 €.

☛ EGLISE :

Les travaux de sécurisation de la 1^{ère} travée de la voûte seront réalisés prochainement.

☛ SALLE DE SPORT ALBERT ANSQUER :

La réouverture de la salle a été effectuée suite aux travaux réalisés. La commission d'arrondissement du 7 septembre dernier a levé toutes les prescriptions.

☛ PROJET DE FIBRE OPTIQUE : DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT :

Les études sont en cours. 2020-2023 : déploiement sur l'Ouest de la commune (par rapport à l'axe Pouldreuzic-Douarnenez). 2023-2026 : Est de la commune.

☛ SDEF : CONVENTION FINANCIÈRE RELATIVE A L'ÉCLAIRAGE PUBLIC POUR LA VOIE MENANT A LA RESIDENCE DU VIEUX PUIITS :

Le Conseil valide la convention financière avec le Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère, le reste à charge pour la commune est donc de 12.875€.

☛ AUDIT ENERGETIQUE DE LA MAIRIE ET DE LA SALLE POLYVALENTE :

Le Conseil valide la réalisation d'un audit énergétique sur la Mairie et la salle polyvalente pris en charge à 90 % par le Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (soit un reste à charge de 432 €).

☛ RÉSIDENCE DU VIEUX PUIITS :

Les travaux de l'accès à la Résidence sont terminés.

Les 9 logements de Douarnenez Habitat sont habités depuis le 20 septembre 2021.

Le permis de construire est accordé pour les 8 logements locatifs de Finistère Habitat.

Une étude sur la pose d'une palissade de 40 cm en aluminium ou composite sur le mur de séparation entre le cimetière et la Résidence du Vieux Puits est en cours.

☛ VIE SOCIALE :

-activités dans les salles communales :

Le planning des salles communales a été établi. Le passe sanitaire est obligatoire, ce protocole est maintenu jusqu'au 15 novembre 2021.

-salle de sport :

Une convention d'occupation pour les manifestations est mise en place, avec notamment un volet incluant l'obligation de nommer un référent sécurité. Une formation sur les consignes de sécurité sera dispensée aux responsables d'associations.

- nouvelles demandes d'utilisation de salles :

De nouvelles demandes d'utilisation de salles pour des activités seront étudiées par la commission vie sociale.

-réunion des associations :

La réunion annuelle avec les associations aura lieu le 15 octobre 2021 à 19 heures.

-créons du lien :

Le devenir de l'association sera acté lors de l'assemblée générale qui aura lieu à Landudec le 8 novembre 2021.

-Ulamir du Goyen :

Bonne fréquentation du centre de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans.

Des rencontres ont lieu régulièrement avec les jeunes.

Le renouvellement de la convention 2021-2024 est en cours.

-ADMR du Haut Pays Bigouden :

L'assemblée générale a eu lieu le 29 septembre 2021.

-doyen : les élus ont rendu visite au doyen pour ses 94 ans

-doyenne : elle aura 99 ans le 9 octobre prochain.

☛ DEMANDES DE SUBVENTIONS RECUES APRÈS LE VOTE DU BUDGET :

Le Conseil décide d'attribuer les subventions suivantes :

-Club Athlétique Bigouden – Pont l'Abbé : 1 adhérent : 15 €

-Chambre des Métiers et de l'Artisanat – Quimper : 1 élève : 15 €

-Maison Familiale – Elliant : 2 élèves : 30 €

-Ping-pong club – Plozévet : 1 élève : 15 €

☛ MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE :

Des rencontres sont en cours avec plusieurs mutuelles. La population sera informée du choix de la Commune.

☛ BANQUE ALIMENTAIRE :

La collecte annuelle aura lieu les 26, 27 et 28 novembre 2021. Une réunion de préparation est prévue le 5 novembre 2021 à 10h30 à la Mairie avec les bénévoles intéressés.

☛ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

Repas des Aînés : il a réuni 63 personnes le 26 juillet dernier.

Portage de repas : ce service est géré par le CCAS de Plozévet, une rencontre aura lieu prochainement entre les communes concernées (Plozévet, Landudec, Plogastel, Pouldreuzic et Gourlizon).
